

The KPMG logo is positioned in the top left corner of the image, set against a background of a rugged, rocky mountain peak. The logo consists of the letters 'KPMG' in a bold, white, sans-serif font, with a small graphic element above the 'M'.A silhouette of a rock climber is visible on the left side of the image, standing on a narrow ledge of a rocky mountain peak. The climber is wearing a helmet and a harness, and is holding a rope. The background is a vast, cloudy sky.

**AEFR**

**Conférence  
Régulation financière  
& conformité**

**13 Juin 2023**

# Agenda

- 01** Priorités de supervision de la BCE 2023-2025
- 02** Programme Européen d'Examen Prudentiel pour 2023
- 03** Résultats de l'analyse par l'EBA des publications ESG

# Priorités de supervision BCE 2023-2025

# Priorités de supervision BCE : 2023-2025

La supervision bancaire de la BCE ajuste ses priorités prudentielles à partir d'une évaluation des principaux risques et vulnérabilités pesant sur le secteur bancaire européen. Les trois priorités pour la période 2023-2025 sont d'importance égale.

## Priorité 1 – renforcer la résilience face aux chocs macro financiers et géopolitiques immédiats

### Risque de crédit

- Lacunes dans la gestion du risque de crédit, y compris les expositions aux secteurs vulnérables

### Risque de financement

- Manque de diversification des sources de financement et déficiences dans les plans de financement

## Priorité 2 – relever les défis liés à la numérisation et renforcer les capacités de pilotage des organes de direction

### Modèle d'activité

- Déficiences dans les stratégies de transformation numérique

### Risque opérationnel

- Déficiences dans les cadres de résilience opérationnelle, à savoir l'externalisation informatique et les risques de sécurité informatique/de cybersécurité

### Gouvernance

- Déficiences dans les fonctionnements et les capacités de pilotage des organes de direction
- Lacunes en matière d'agrégation des données sur les risques et de déclaration

## Priorité 3 – intensifier les efforts de lutte contre le changement climatique

### Facteurs liés au climat et à l'environnement

- Expositions significatives aux facteurs de risque physique et de transition

# Priorités de supervision BCE : 2023-2025

Priorité 1 – renforcer la résilience face aux chocs macro-financiers et géopolitiques immédiats		
	Risque de crédit	Risque de financement
<b>Principales vulnérabilités</b>	Lacunes dans la gestion du risque de crédit, y compris s'agissant des expositions aux secteurs vulnérables	Manque de diversification des sources de financement et déficiences dans les plans de financement
<b>Objectifs stratégiques de la BCE</b>	Pallier les déficiences structurelles décelées dans le cycle de gestion du risque de crédit, et remédier à temps à tout écart par rapport aux exigences réglementaires et aux attentes prudentielles	Diversifier leur structure de financement en élaborant et en mettant en œuvre des plans de financement pluriannuels solides et crédibles, qui tiennent compte des défis découlant de l'évolution des conditions de financement
<b>Principales activités prudentielles à venir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Examens des procédures</b> d'octroi et du suivi des prêts</li> <li>• <b>Examens de la norme IFRS 9</b> visent à évaluer la conformité de banques avec les attentes prudentielles définies dans les CEO letters de 2020</li> <li>• <b>Analyses approfondies des politiques</b> de restructuration et de probable absence de paiement</li> <li>• <b>Campagnes d'inspections relatives à l'IFRS 9</b>, se concentrant sur les grandes, petites et moyennes entreprises, les portefeuilles de détail, et à l'immobilier commercial</li> <li>• <b>Inspections portant sur les sociétés de négoce</b> en énergie et/ou en matières premières.</li> <li>• <b>Enquêtes conjointes des modèles internes</b> pour certains portefeuilles importants de secteurs vulnérables</li> <li>• <b>Enquêtes sur les modèles internes et suivi par les JST</b> afin d'évaluer les changements apportés aux modèles IRB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Examen ciblé des stratégies de sortie des TLTRO III</b> pour certaines banques dépendant fortement de cette source de financement et qui sont plus vulnérables aux hausses des coûts de financement de marché</li> </ul>

# Priorités de supervision BCE : 2023-2025

## Priorité 2 – relever les défis liés à la numérisation et renforcer les capacités de pilotage des organes de direction

	Business model	Risque opérationnel	Gouvernance	
Principales vulnérabilités	Déficiences dans les stratégies de transformation numérique	Déficiences dans les cadres de résilience opérationnelle, soit l'externalisation informatique et les risques de cybersécurité	Déficiences dans le fonctionnement et les capacités de pilotage des organes de direction	Lacunes en matière d'agrégation des données sur les risques et de déclaration
Objectifs stratégiques de la BCE	Elaboration et mise en œuvre des plans de transformation numérique sains au moyen de dispositifs adéquats afin de renforcer la viabilité de leur modèle d'activité et d'atténuer les risques liés à l'utilisation de technologies innovantes	Dispositifs d'externalisation des risques et de cadres de sécurité informatique robustes afin de faire face à tout risque susceptible d'entraîner des perturbations significatives des activités critiques, dans le respect des exigences réglementaires et des attentes prudentielles	Remédier efficacement aux déficiences importantes dans le fonctionnement, la surveillance et la composition de leurs organes de direction en élaborant et en mettant rapidement en œuvre des plans d'action correctifs solides, dans le respect des attentes prudentielles	Remédier efficacement aux déficiences persistantes et disposer de cadres adéquats et efficaces d'agrégation des données sur les risques et de déclaration afin de soutenir un pilotage efficace par les organes de direction et de répondre aux attentes des autorités de surveillance, y compris en temps de crise
Principales activités prudentielles à venir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Publication des attentes prudentielles</b> relatives aux stratégies de transformation numérique et résultats de l'exercice d'analyse comparative réalisé en 2022</li> <li>• Des <b>examens ciblés</b>: <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ des stratégies de transformation numérique des banques</li> <li>➤ de leur utilisation de technologies innovantes, complétés par le suivi, par les JST, des banques présentant des déficiences significatives</li> </ul> </li> <li>• <b>Inspections sur place ciblées</b> sur la transformation numérique, combinant à la fois les dimensions « informatique » et « modèles d'activité » des stratégies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Collecte de données et analyse horizontale</b> des registres d'externalisation afin de déceler les interconnexions entre les établissements importants et les fournisseurs tiers ainsi que les concentrations potentielles au profit de certains fournisseurs</li> <li>• <b>Examens ciblés</b> des accords d'externalisation, des mesures de cybersécurité et des contrôles des risques informatiques</li> <li>• <b>Inspections sur place ciblées</b> de la gestion des externalisations et de la cybersécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Examens ciblés</b> de l'efficacité des organes de direction des banques et des inspections sur place ciblées</li> <li>• <b>Mise à jour et publication externe</b> des attentes prudentielles concernant les dispositifs de gouvernance et la gestion des risques des banques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Affiner et communiquer</b> aux banques les attentes prudentielles relatives à la mise en œuvre des principes d'agrégation des données sur les risques et de notification des risques</li> <li>• <b>Engagement ciblé et analyse horizontale</b> entre les JST et/ou les inspections sur place pour les banques présentant des insuffisances persistantes</li> <li>• <b>Campagne d'inspections sur place</b> portant sur l'agrégation des données sur les risques et la déclaration</li> </ul>

# Priorités de supervision BCE : 2023-2025

Priorité 3 – intensifier les efforts de lutte contre le changement climatique	
Facteurs liés au climat et à l'environnement	
Principales vulnérabilités	Expositions significatives aux facteurs de risque physique et de transition
Objectifs stratégiques de la BCE	Intégrer les risques liés au climat et à l'environnement dans leur stratégie opérationnelle et leurs cadres de gouvernance et de gestion des risques afin d'atténuer et de divulguer ces risques, dans le respect des exigences réglementaires et des attentes prudentielles
Principales activités prudentielles à venir	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Analyses approfondies ciblées</b> pour assurer le suivi des lacunes relevées dans le cadre du test de résistance relatif au risque climatique et de l'examen thématique menés en 2022</li><li>• <b>Examen du respect par les banques</b> des nouvelles normes techniques d'exécution en matière de déclaration d'informations prudentielles et des exigences de déclaration au titre du pilier 3 liées au risque climatique, et évaluation comparative des pratiques des banques par rapport aux attentes prudentielles</li><li>• <b>Analyses approfondies du risque</b> de réputation et de contentieux associé aux stratégies et profils de risque liés au climat et à l'environnement pour certaines banques</li><li>• <b>Travaux préparatoires</b> en vue de l'examen des capacités des banques en matière de planification de la transition et concernant leur état de préparation à des mandats environnementaux, sociaux et en matière de gouvernance prévus dans la directive sur les exigences de fonds propres</li><li>• <b>Inspections sur place ciblées</b> sur des questions liées au climat, en tant que telles ou dans le cadre d'examens de risques particuliers</li></ul>

# Programme Européen d'Examen Prudentiel (ESEP) pour 2023

# Contexte

L'Autorité Bancaire Européenne (EBA) a publié, le 27 octobre 2022, le Programme Européen d'Examen Prudentiel (ESEP – *European Supervisory Examination Programme*) qui identifie les objectifs de supervision au sein de l'Union Européenne.

(EBA/REP/2022/28)

## Objectif

Aider les autorités compétentes dans la planification de leurs travaux supervision et de les guider dans leurs pratiques de surveillance.

## L'EBA définit ainsi 4 priorités de supervision pour 2023

- 01 Les risques macroéconomiques et géopolitiques
- 02 La résilience opérationnelle et financière
- 03 Les risques de transition en matière de finance durable et de digitalisation
- 04 La prise en compte des problématiques de LCB-FT<sup>1</sup>, de gouvernance et de contrôle interne dans le SREP<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Lutte Anti-Blanchiment et Financement du Terrorisme  
<sup>2</sup> Supervisory Review and Evaluation Process

# Contexte

## Les principaux sujets identifiés

### Key topics identified for the 2023 ESEP

---



Source : EBA/REP/2022/28

# Priorité 1 : les risques macroéconomiques et géopolitiques

## 2 domaines d'actions privilégiées

01

### Impact de l'agression russe contre l'Ukraine et héritage de la pandémie COVID-19

La surveillance de l'impact sur la qualité des actifs continuera d'être un élément clé des activités de surveillance en 2023, en particulier sur :

- Les concentrations d'actifs dans les **secteurs soumis à une pandémie et/ou les secteurs à forte intensité énergétique** et les ménages et entreprises très endettés, vulnérables à la hausse des coûts de l'énergie et des coûts d'emprunt.
- Le **financement de l'immobilier commercial et résidentiel** pourrait également être affecté par les réductions potentielles du prix des actifs qui entraînent une baisse de la valeur des garanties, ainsi que les souverains qui pourraient être mis au défi par ces conditions changeantes, en particulier dans le cadre du refinancement de leurs dettes..

⇒ Les établissements doivent **comprendre les défis** liés aux risques géopolitiques et réagir en temps utiles et **adapter leur stratégie** et leur modèle d'entreprise, notamment en réduisant leur exposition à des pays potentiellement à haut risque politique.

02

### Hausse des taux d'intérêt, risque d'inflation et corrections des prix des actifs qui en découlent

Prendre en considération tous les aspects des hausses de taux et prévoir et atténuer les risques qui en découlent, notamment :

- L'augmentation des coûts de financement et la volatilité des taux d'intérêt
- La volatilité des prix des actifs et l'éventualité d'une nouvelle réévaluation des actifs auront un impact différent selon les institutions, en fonction de la composition de leur portefeuille d'actifs.

⇒ Les établissements doivent mettre à jour leur plan de financement, en vue de diversifier les sources de financement.

⇒ Surveiller les chocs de taux d'intérêt et d'écarts de crédit et se préparer à y résister, tant dans leurs portefeuilles de négociation que dans leurs portefeuilles bancaires.

# Priorité 2 : la résilience opérationnelle et financière

## 2 domaines d'actions privilégiées

01

### Résilience opérationnelle

- Attention accrue aux **aspects de la sécurité des TIC\*** : cyber-risques, cyber-tests, vulnérabilité des systèmes, gestion de la sécurité sensibilisation et la sécurité, services externalisés.
- Risque lié à la **disponibilité et à la continuité des TIC** : tester et mettre à jour annuellement les Plan de Continuité d'Activité (PCA)
- **Agrégation des données** : des faiblesses persistent dans la qualité et l'agrégation des données.

- ⇒ Les établissements doivent s'assurer que les mesures de sécurité de l'information sont conformes aux orientations de l'EBA sur la gestion des risques liés aux TIC et à la sécurité.
- ⇒ Les établissements doivent tester effectivement leur PCA et démontrer leur capacité à maintenir la viabilité de leurs activités jusqu'à ce que les opérations critiques soient rétablies.
- ⇒ Les plans de reprise doivent tenir compte des nouveaux risques émergents et les établissements doivent être prêts à adapter rapidement leurs opérations.

02

### Résilience financière

- A la suite de la publication du rapport de l'EBA sur **le suivi de la norme IFRS 9**, où des pratiques différentes concernant la mise en œuvre de cette norme ont été identifiées, surveillance accrue sur les domaines suivants :
  - i. évaluation des différentes étapes, avec une importance particulière de l'application de l'évaluation collective et des *overlays*;
  - ii. mise à jour des scénarios macroéconomiques dans les modèles
  - iii. mesure de la perte de crédit attendue;
  - iv. classification et évaluation, y compris les aspects liés à l'évaluation et à la décomptabilisation du modèle d'affaires.

Des pratiques comptables inadéquates pourraient avoir des effets indésirables sur les ratios réglementaires.

- Surveillance dans la gestion des expositions non performantes.
- S'assurer que les établissements disposent d'un cadre solide pour les tests de résistance

- ⇒ Les établissements doivent provisionner de façon adéquate les NPL.
- ⇒ Les établissements doivent disposer d'une structure de gouvernance solide pour mener les tests de résistance.

# Priorité 3 : les risques de transition

## 2 domaines d'actions privilégiées

01

### Transformation digitale

La fixation et la surveillance des stratégies de transformation numérique relèvent de la responsabilité de l'organe de direction :

- Les stratégies numériques doivent être alignées sur les stratégies commerciales globales des établissements et en faire partie intégrante.
- Les capitaux et les ressources humaines adéquats sont prévus pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie et les investissements consacrés aux efforts numériques aboutissent à des transformations réelles.

- ⇒ Les établissements vérifient si l'aptitude collective de l'organe de direction reflète suffisamment une connaissance adéquate des opportunités et des menaces de la transformation numérique.
- ⇒ Les établissements veillent à identifier et gérer les nouveaux risques émergents.
- ⇒ Les établissements effectuent une analyse coûts-avantages, ainsi que des évaluations des risques et des contrôles, afin de comprendre les impacts et les risques potentiels liés à l'accélération de leurs stratégies numériques.

02

### Risques ESG dans les stratégies commerciales et dans le cadre de la gouvernance globale

Prise en compte des acteurs liés aux risques ESG dans les stratégies, les objectifs et les structures de gouvernance :

- En particulier les facteurs et les risques liés au climat et à l'environnement au sens large.
- Et, les risques ESG résultant de l'exposition à des secteurs économiques et à des juridictions particulièrement vulnérables aux violations du droit international et des droits de l'homme.

- ⇒ Les établissements sont en mesure d'identifier les risques ESG et de les refléter correctement dans leur appétit pour le risque.
- ⇒ A partir de 2023, les établissements incluent les risques ESG dans leurs publications.
- ⇒ Les établissements s'assurent que leur stratégie de crédit est alignée et reflète leur appétit pour le risque ESG sous-jacent et que les responsabilités pour la mise en œuvre et le suivi des objectifs ESG sont définies.

# Priorité 4 : La prise en compte des problématiques de LCB-FT, de gouvernance et de contrôle interne dans le SREP

## 2 domaines d'actions privilégiées

01

### LCB-FT dans le SREP

Les orientations révisées du SREP (EBA/GL/2022/03) prévoient une approche intégrée pour prendre en compte les risques de BC-FT d'un point de vue prudentiel, qui devrait être intégrée dans les pratiques de surveillance en 2023.

- Les risques de BC-FT ne sont pas nécessairement liés à la taille ou à la solidité financière d'une institution.
- Les implications prudentielles des risques de BC-FT liés au modèle d'entreprise de l'établissement doivent être incluses dans l'analyse du modèle d'entreprise (Ex: concentrations excessives, volatilité des clients,
- Partage d'informations entre les autorités de surveillance en matière de LCB-FT et les autorités de surveillances prudentielles en cas d'insuffisances relevées dans le cadre des contrôles internes et de la gouvernance d'un établissement

⇒ Les établissements s'assurent que l'évaluation des membres de l'organe de direction en matière de risques de BC-FT sont respectées.

02

### Contrôles internes et gouvernance dans le contexte des sanctions

Conformément à la déclaration de l'EBA en date du 11 mars 2022 concernant les mesures restrictives imposées à l'encontre de la Russie, les établissements :

- Assurent le respect de ces sanctions.
- Évaluent l'adéquation et l'efficacité des contrôles internes et de la gouvernance pour assurer le respect de ces mesures et adaptent ou améliorent leurs systèmes et processus, le cas échéant.

⇒ Les établissements s'assurent que leurs cadres de contrôle interne et de gouvernance au regard des sanctions prises contre la Russie.

# The importance of being transparent

Examen par la BCE des  
pratiques et tendances en  
matière de publication des  
risques liés au climat et à  
l'environnement

# Périmètre et contenu de l'analyse

Notation qualitative des banques selon les 4 niveaux d'évaluation :

- 1 Adéquat**  
 Informations pertinentes et étayées sur les risques E&C\*
- 2 Globalement adéquat**  
 Quelques informations peu étayées sur les risques E&C\*
- 3 Quelque peu inadéquat**  
 Minimum d'informations non étayées sur les risques E&C\*
- 4 Inadéquat**  
 Pas d'informations, ou non pertinentes, sur les risques E&C\*



**103 SIs**  
Evalués par la BCE

**28 LSIs**  
Evalués par les autorités nationales

**30 G-SIBs**  
Dont 22 G-SIBs hors-UE\*\* et 8 G-SIBs UE

Structure of the sample of SIs and LSIs by country and asset size

	AT	BE	BG	CY	DE	EE	ES	FR	GR	IE	IT	LT	LU	LV	MT	NL	PT	SI	Total
> €500 billion assets	0	0	0	0	2	0	3	1	5	0	0	2	0	0	0	2	0	0	15
€100 - €500 billion assets	2	2	0	0	7	0	3	1	3	0	3	4	0	0	0	2	1	0	28
€30 - €100 billion assets	3	3	0	0	12	0	4	1	2	4	2	0	0	2	1	0	3	2	45
< €30 billion assets	1	0	1	2	0	2	0	0	0	0	0	2	1	2	2	0	0	3	16
Number of SIs	0	5	1	2	21	2	10	3	10	4	5	12	2	3	3	1	7	3	103
LSIs							4	0	0							0			28

## Périmètre de l'analyse

Cette analyse consistait à évaluer la conformité des informations publiées par les banques avec les attentes 13.3 à 13.7 du Guide BCE à novembre 2022.

L'évaluation porte principalement sur les documents suivants :

- Rapports annuels
- Rapports non-financiers
- Rapports de durabilité
- Rapports Pilier 3

L'analyse des 22 G-SIBs hors-EU a été faite à des fins de benchmarking.

\*C&E = Climatiques et Environnementaux  
 \*\*Ayant le siège social hors UE



# Intégration des risques liés au climat et à l'environnement au sein du business model

**Attente du Guide BCE :** Description des risques liés au climat dans le modèle d'affaires, la stratégie et la planification financière de l'entreprise + description de la manière dont le business model de l'entreprise peut affecter le climat.

## Constat

A date, la majorité des institutions ne semble pas prête à identifier, surveiller et mettre en place une stratégie à long terme pour faire face à ces risques.



Seules 32% des banques décrivent, de manière satisfaisante, l'impact stratégique potentiel des risques physiques et de transition sur le business model.

En parallèle, seules 29% produisent une évaluation « adéquate » de l'impact de leur business model sur le climat. Au final, 14 banques publient des informations sur leur analyse de double-matérialité.



40 banques déclarent utiliser les KPIs et KRIs, relatifs au climat et à l'environnement.

L'objectif est d'établir et monitorer leur stratégie et son alignement à des objectifs prédéterminés.

## Bonnes pratiques

La majorité des banques s'appuie sur des analyses de scenarios pour évaluer l'impact potentiel des risques physiques et de transition sur le business model et les stratégies. Les informations et les visuels publiés varient d'une banque à l'autre.

Physical risk factors scored as a result of scenario analysis

Physical risk	Risk score	Scenario
Extreme heat	High risk	30 consecutive hot days (>34°C)
	Low risk	0 consecutive hot days (<34°C)
Flooding	Medium risk	Flooding above 1m every 10 years
	Low risk	Flooding above 1m every 50 years
Seismic risk	Medium risk	4.0 to 4.9 Richter
	High risk	6.0 to 7.9 Richter

Description of the impact of physical and transition risks on credit, market, liquidity and operational risks

	Italy			Other geographies		
	Short term	Medium term	Long term	Short term	Medium term	Long term
<b>Physical risk</b>						
Credit	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
Market	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
Liquidity	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
Operational	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
TOTAL	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
<b>Transition risk</b>						
Credit	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
Market	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
Liquidity	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
Operational	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green
TOTAL	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green

# Intégration des risques liés au climat et à l'environnement au sein de la gouvernance

**Attente du Guide BCE** : Description du mécanisme de surveillance des risques liés au climat et l'environnement par le Conseil d'Administration + description du rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion de ces risques

## Constat

Bien que des progrès sont à noter, les banques doivent améliorer la communication entre les différents comités, la circulation de l'information à travers les 3 lignes de défense (bottom-up et top-down) ou encore la prise en compte de la dimension transversale des risques climatiques dans le framework de gestion des risques global d'une banque.



En matière de surveillance de la part du Conseil, 70% des banques analysées répondent globalement bien au critère d'évaluation de la BCE.

Point d'attention : un manque d'information concernant la fréquence des rapports à destination du Conseil (seule indication : « regularly »)



85% du panel fournissent une description efficace de l'engagement du top management dans l'évaluation et la gestion des risques C&E.

## Bonnes pratiques

Pour informer sur l'intégration de ces risques au sein de la gouvernance, les banques utilisent différents axes. Les principaux retenus par la BCE sont les suivants : la rémunération, l'organisation adaptée du top management, les 3 lignes de défense, la création de nouvelles fonctions ou encore l'acquisition de compétences du top management.

Illustrative remuneration scorecard

Areas	Weight	Goal	Reference target	Category
Balance sheet		Return on assets / Assets under management	vs budget	Value creation
Costs	70%	Cost income ratio	vs budget	Cost efficiency
Risk management		Performing exposures	vs target	Risk-based
Stakeholder value		Improve / maintain ESG ratings	External ratings	Sustainability
Business model	30%	Lending volumes in absolute or relative terms	Environmental lending, ESG investment products, sustainable bonds	Sustainability

Governance structure

Governance body	Areas of responsibility and main tasks	Frequency of updates concerning C&E	Topics discussed	Priorities
Board of Directors	XXX	XXX	XXX	XXX
CEO	XXX	XXX	XXX	XXX
Sustainability Committee	XXX	XXX	XXX	XXX
Chief Risk Officer	XXX	XXX	XXX	XXX
Climate Risk Task Force	XXX	XXX	XXX	XXX
Chief Climate Officer	XXX	XXX	XXX	XXX
Risk Committee	XXX	XXX	XXX	XXX

# Intégration des risques liés au climat et à l'environnement au sein du framework de

**Attente du Guide BCE** : Description des processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat et à l'environnement + Description de l'intégration de ces processus dans la gestion globale des risques de la banque

## Constat

La BCE a relevé que, de plus en plus de banques publient des informations concernant le processus des risques C&E. Cependant, pas d'amélioration en matière de précision et de qualité de l'information publiée n'a été observée.



Sur les 85% des banques publiant un minimum d'informations sur ce processus, seules 17% le font de manière « adéquate ».

Elles fournissent notamment plus d'informations sur la façon dont ce processus est intégré au framework global de gestion des risques.



56 % des banques ne divulguent pas les indicateurs de risque clés utilisés pour le suivi et la gestion des risques C&E.

Celles qui le font décrivent également les outils utilisés, sans pour autant décrire les méthodologies associées

## Bonnes pratiques

De nombreuses pratiques différentes, tout au long du processus, ont été observées par la BCE. L'autorité financière s'attarde notamment sur la manière dont les banques publient leur politique de mitigation des risques ou encore leur méthode de gestion du risque de crédit.

Policies in place to integrate C&E risks within the bank's risk identification, assessment and management processes

Policy	Topic covered	Link
Policy 1	Description of the policy supporting the identification, assessment or management of C&E risks	webpage
Policy 2	Description of the policy supporting the identification, assessment or management of C&E risks	Webpage
Policy 3	Description of the policy supporting the identification, assessment or management of C&E risks	webpage

### Exposure and alignment to specific sectors

PACTA-relevant sector	Exposure (%)	Institution vs benchmark
Automotive	A%	Worse than the benchmark
Aviation	B%	Better than the benchmark
Cement	C%	Aligned with the benchmark
Oil and Gas	D%	Worse than the benchmark
Steel	E%	Aligned with the benchmark

# Indicateurs et objectifs relatifs aux risques liés au climat et à l'environnement

**Attente du Guide BCE :** Publication des KPIs et KRIs utilisés par la banque pour définir sa stratégie et organiser son processus de gestion des risques ainsi que les performances de ces métriques + Publication des définitions et critères sous-jacents au calcul des objectifs

## Constat

Deux dimensions ont été évaluées : la publication des émissions financées et des mesures d'alignement. Concernant les émissions financées, les banques ne donnent pas assez d'information sur la méthodologie ainsi que la qualité des données. Concernant le second aspect, les banques ne décrivent pas les moyens pour atteindre leurs objectifs.



**La moitié des banques évaluées ne publie pas ses émissions financées.**

Parmi celles qui publient, 53% ne sont pas en mesure de justifier suffisamment leurs méthodes d'évaluation et seulement 29% le font partiellement.



**32% des institutions se sont basées sur une analyse PACTA pour évaluer son/ses portefeuille/s dans les principaux secteurs risqués.**

Cette analyse permet d'avoir une vue prospective pour permettre une élaboration plus fine et plus justifiable.

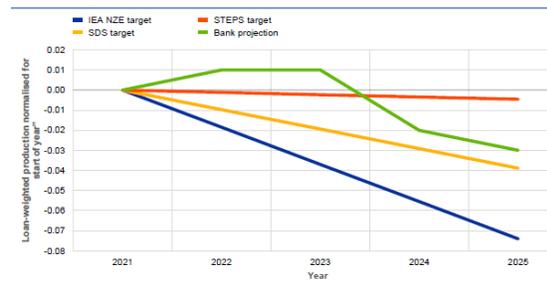
## Bonnes pratiques

La BCE a récupéré des bonnes pratiques en matière de publication des trajectoires d'alignement avec les explications des différents scénarios utilisés. Elle évoque également la façon dont les banques évaluent la qualité de leurs propres données.

Scenario descriptions

Scenario name	Scenario description	Sector coverage	Scope of the scenario
IEA NZE 2050	Net zero emissions by 2050 / scenario 2021. The NZE 2050 scenario is designed to achieve specific outcomes – an emissions trajectory consistent with keeping the temperature rise in 2100 below 1.5 °C (with a 50% probability), universal access to modern energy services and major improvements in air quality – and shows a pathway to reach it.	Power, Oil and Gas, Automotive, Coal	Global
IEA SDS	The Sustainable Development Scenario would limit the global temperature rise to below 1.8°C with a 60% probability if CO2 emissions remain at net zero after 2070. If CO2 emissions were to fall below net zero after 2070, then this would increase the possibility of reaching 1.5°C by the end of the century.	Power, Oil and Gas, Automotive, Coal	Global, European Union, OECD countries

Portfolio alignments vis-à-vis various scenarios – coal sector



Scope and boundary of GHG emissions and the respective data quality

Scope	Source of GHG emissions	Scope and boundary of GHG emissions	Data quality	Third party verification
Indirect scope 3 Upstream	Purchased goods and services	Emissions from paper and water consumption of all groupwide operations are included	3	Yes
	Business travel Etc.	Emissions from business travel by not-own fleet (vehicles, public transport and air travel) of all groupwide operations are included	3	Yes
	Downstream leased assets	Emissions from Institution's operational waste portfolio	5	No
Indirect scope 3 Downstream	Investments	Emissions from Institution's oil and gas loan portfolio (Scope 1, Scope 2 and Scope 3)	5	No
		Emissions from Institution's mining loan portfolio (Scope 1, Scope 2 and Scope 3)	5	No

# Intégration des autres risques environnementaux (biodiversité, pollution, etc...)

**Attente du Guide BCE : Avoir une approche holistique en matière d'identification, de surveillance et de gestion des risques environnementaux dans leur entièreté afin de publier un maximum d'informations sur ces autres risques.**

## Constat

Comme constaté lors de la précédente évaluation, les banques fournissent encore très peu d'informations sur les autres risques environnementaux.



**35% du panel publie l'exposition de son portefeuille à au moins un autre risque environnemental.**

Parmi ces banques, 20% intègrent un seul autre risque environnemental, généralement la biodiversité. Le reste en intègre plusieurs avec, parmi les plus représentés, la pollution de l'eau et la sauvegarde des forêts.

Quelques banques sont **en avance** sur leurs pairs et **publient déjà leur exposition à plusieurs autres risques environnementaux**. Certaines vont encore **plus loin** et **se fixent des objectifs futurs** afin de continuer l'intégration progressive de ces autres risques. Enfin, certaines considèrent ces autres risques comme **matériels** via les risques physiques ou de transition, sans fournir plus de détails sur l'intégration dans le framework de gestion des risques.

## Bonnes pratiques

**Aucune bonne pratique précise n'a été relevé et évoqué par la BCE dans son rapport.**



[kpmg.fr](https://www.kpmg.fr)



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG ADVISORY est l'un des membres français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2023 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

**Document Classification: KPMG Public**